

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4418 MARDI 10 JANVIER 2022

ENRÔLEMENT DES ÉLECTEURS

L'Asadho dénonce des cas de corruption

Nonobstant l'amélioration du processus, l'Asadho relève néanmoins, dans un document publié le 9 janvier, des actes de corruption ou encore de mendicité de certains agents commis au Centre d'identification et d'enrôlement. L'association croit avoir fait œuvre utile en attirant l'attention de la Commission électorale nationale indépendante sur le danger que le pays encourt avec le risque d'enrôler des personnes de nationalité étrangère.

Page 3



Enrôlement des électeurs dans un centre à Kinshasa

LOMAMI

Olpa prend acte de la libération des journalistes à Lubao



L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a fait savoir, le 8 janvier, qu'il prenait acte de la libération de Sylvain Kiomba et de Joseph Ebondo, respectivement rédacteur en chef et journaliste à la radio Shilo FM, émettant à Lubao, dans la province de Lomami. Les deux journalistes ont été accusés de diffamation pour avoir diffusé, au cours du journal parlé du 4 janvier, les déclarations du président de la société civile dénonçant l'existence d'un cachot clandestin à la résidence du chef de poste de l'Agence nationale de renseignement.

Page 2

Des journalistes en pleine activité

COMMUNE DE NGALIEMA

Le quartier Ngomba Kikusa ravagée par sept têtes d'érosions



Un érosions dans Le quartier Ngomba/DR

Les habitants de Ngomba Kikusa, dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa, ne savent plus à quel saint se vouer face aux multiples têtes d'érosions qui menacent de faire disparaître ce quartier de la carte de la ville. En attendant les gros moyens du gouvernement qui tardent à venir, la fondation Obed organise les habitants de ce coin avec des moyens de bord pour faire face à cette situation.

Page 4

CHAN 2023

La RDC soumet la Libye en amical à Tunis



Makusu a marqué deux buts sur penalties

Les Léopards locaux ont lancé la dernière étape de leur préparation de la septième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) en battant

les Chevaliers de la Méditerranée de Libye par 3-1, le 7 janvier, à Tunis en match amical international. Premier test réussi donc pour les Léopards A'

avant leur premier match, le 14 janvier à Annaba, face à l'Ouganda, en première journée du groupe B du Chan prévue du 13 janvier au 4 février. Page 5

ÉDITORIAL

Remontée

L'économie congolaise n'est pas encore sortie de la crise qui l'a frappée de plein fouet au second semestre de l'année 2014. Ce choc exogène causé par la dépréciation des cours du pétrole sur le marché mondial a entraîné une chute drastique des ressources budgétaires de l'Etat.

La marge de manœuvre ainsi réduite, les pouvoirs publics ne parvenaient plus à assumer certaines charges régaliennes telles le règlement régulier des pensions de retraite, les bourses d'étudiants et le soutien financier des collectivités locales.

La pandémie du coronavirus ayant exacerbé la situation, plusieurs structures publiques à budget de transfert ont accumulé des mois d'arriérés de salaire et de primes impayées. Mais, en 2022, nonobstant les pressions inflationnistes dues en partie à la crise russo-ukrainienne, l'on a pu remarquer une sensible remontée.

Le taux de croissance a été estimé à 2,6% l'an dernier tandis qu'il était négatif entre 2020 et 2021. Cette légère embellie doit permettre de réajuster les équilibres macroéconomiques et de renforcer davantage la crédibilité du pays envers les bailleurs de fonds internationaux.

Le moment est maintenant propice pour jeter un regard attentionné sur le fonctionnement des Conseils départementaux et municipaux, afin que ces entités puissent contribuer au développement local et à la vitalité de la décentralisation.

Le Courrier de Kinshasa

LOMAMI

Olpa prend acte de la libération des journalistes à Lubao

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a fait savoir, le 8 janvier, qu'il prenait acte de la libération de Sylvain Kiomba et de Joseph Ebondo, respectivement rédacteur en chef et journaliste à la radio Shilo FM, station privée émettant à Lubao, à 200 km de Kabinda, chef-lieu de la province de Lomami.



Une banderole de l'Olpa lors d'une manifestation

Sylvain Kiomba et Joseph Ebondo, selon l'Olpa, ont été relaxés le 7 janvier après 48 h de détention au cachot de l'Agence nationale des renseignements (ANR/Lubao). Ils ont été interpellés le 5 janvier, accusés de diffamation pour avoir diffusé, au cours du journal parlé du 4 janvier, les déclarations du président de la société civile, Crispin Lumami, qui dénonçait l'existence d'un cachot clandestin à la résidence du chef de poste de l'ANR

où une dame avait été détenue pendant 48 h. Sylvain Kiomba a été privé de liberté après avoir été soumis à un interrogatoire serré par le chef de poste de ce service qui l'a accusé de diffamation. Joseph Ebondo, qui s'est rendu pour s'enquérir de la situation de Sylvain Kiomba, a été aussi interpellé et placé en détention au cachot. L'Olpa a fustigé ces interpellations et exigé la libération immédiate et inconditionnelle des

journalistes arrêtés. Tout en condamnant cette interpellation injustifiée des professionnels des médias, il a indiqué qu'il s'est manifestement agi d'une atteinte grave au droit d'informer et d'être informé garanti par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Il a, en outre, exhorté les autorités provinciales de Lomami à favoriser l'exercice de la liberté de presse sur toute l'étendue de la province.

Lucien Dianzenza

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENRÔLEMENT DES ÉLECTEURS

L'Asadho dénonce des cas de corruption

Depuis que l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs a commencé, il a été constaté un certain nombre d'abus susceptibles d'entraver le processus.

Des nombreux Congolais se plaignaient de la manière dont les choses étaient organisées dans les différents centres d'enrôlement déjà insuffisants par rapport aux demandes car, pour obtenir sa carte d'électeur, il fallait user de pieds et de mains, en enfreignant certaines dispositions protocolaires pour obtenir gain de cause. Et dans certains quartiers où les centres d'enrôlement sont à compter à bout de doigts, les requérants étaient obligés de se réveiller de grand matin pour être alignés sur la liste des éventuels bénéficiaires. Les malchanceux font le pied de grue devant les centres passant des journées entières sans être servis.

Aujourd'hui, toutes ces difficultés paraissent bien loin. La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a amélioré



Enrôlement des électeurs dans un centre à Kinshasa

certain détails organisationnels, après avoir subi de nombreuses critiques. En tout cas, c'est ce qui ressort des investigations menées dernièrement par l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho). Dans son rapport publié le 9 janvier, cette association confirme l'amélioration du

processus d'enrôlement des électeurs, deux semaines après son lancement intervenu le 24 décembre 2022. Nonobstant ce satisfecit, l'Asadho met néanmoins un bémol en relevant deux faits susceptibles de mettre en mal le processus. Il s'agit des actes de corruption, ou encore, de mendicité de

certain agents commis au Centre d'identification et d'enrôlement.

En effet, constate l'Asadho via ses observateurs, les agents de la police commis pour sécuriser les lieux, les matériels, le personnel, les électeurs et maintenir l'ordre demandent de l'argent à toute personne qui tient à se faire enrô-

ler rapidement. Pendant ce temps, ceux en charge de saisie qui tiennent eux aussi à tirer profit de leur situation quemandent l'argent à toute personne qui passe devant leurs machines. En dénonçant ces faits, l'Asadho pense avoir fait œuvre utile en attirant l'attention de la Céni sur le danger que court le pays avec le risque d'enrôler des personnes étrangères. L'association appelle la Céni à prendre des mesures pour que tout acte de corruption ou de mendicité soit banni de tout centre d'identification et d'enrôlement des électeurs. Elle exige également que toute personne ne possédant pas de pièces requises pour se faire identifier et enrôler soit soumise au respect strict des dispositions légales, en amenant des témoins (physiques) censés être interrogés sur son identité.

Alain Diasso

Maïck Lukadi appelle à une étape apaisée

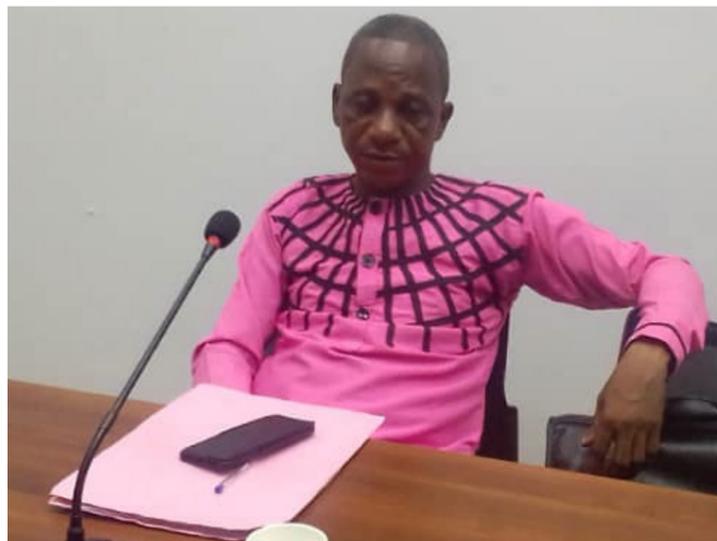
Le président national de l'association Assistance aux personnes vulnérables et enfants du Congo (Apvec), Maïck Lukadi, a demandé, dans un récent entretien avec la presse, à la population congolaise et à sa diaspora de s'enrôler massivement en vue de leur permettre de se choisir leurs propres dirigeants.

Maïck Lukadi a demandé aux hommes politiques congolais de « ne pas jeter l'huile sur le feu » en vue d'assurer un processus électoral apaisé jusqu'à la fin. « Ils ne doivent pas se comporter comme s'il n'ont d'autres visées que de perturber ce processus que la population veut voir aboutir à des élections apaisées », a-t-il souligné.

Pour lui, les politiques doivent s'interdire des déclarations et des actes qui risquent de perturber et de troubler le calendrier électoral ou encore de le bloquer. Il attire également l'attention des services de sécurité, les appelant à éviter de s'adonner aux violations des droits de l'homme tout au long de ce processus électoral ainsi que dans leur travail de tout le jour.

Il s'insurge, dans ce sens, contre les violations des droits de l'homme dont ont été victimes les manifestants et les membres de son organisation de la part de la police nationale congolaise, lors d'une marche pacifique organisée le 6 mai 2022 liée au processus électoral en cours.

Notant que le seul message lors de cette manifestation était « d'exiger le respect du consensus électoral pour une Commission électorale nationale indépendante réellement indépendante, libre et non discriminatoire, comme le veut la population congolaise », le président de l'Apvec a fustigé le comportement affiché par la police et les forces de sécurité. Il cite les membres de son organisation victimes de ces actes dénon-



Le président Maïck Lukadi

cés, notamment le chargé d'enquêtes et mobilisation, Crispus Katumba Tshikala, et autres. « Notre organisation encourage Mme Princesse Kambayi Bayamba, qui a également été victime d'un traitement cruel, inhumain et dégradant suite à l'activisme de son mari, qui

est l'un de nos membres actifs en qualité de chargé d'enquêtes et mobilisation de continuer à croire à la noblesse du travail qu'effectue son mari et de continuer à le soutenir dans sa mission », a indiqué Maïck Lukadi.

Rappelons que l'Apvec avait tenté, en ce temps-

là, une action en justice contre des éléments de la police commis à la sécurité du siège du Parlement, restée sans succès jusqu'à ce jour. Elle estime qu'il est évident que l'obligation de protéger les défenseurs des droits humains incombe au gouvernement congolais, comme stipulé dans la déclaration sur les défenseurs des droits humains des Nations unies. C'est dans cette optique qu'elle exhorte ses pairs défenseurs des droits humains et membres de la société civile congolaise à poursuivre leurs efforts afin d'inciter l'Etat et les gouvernements successifs dans le pays à respecter leurs obligations en la matière et à adopter les mesures appropriées pour garantir la protection des défenseurs des droits humains.

Lucien Dianzenza

COMMUNE DE NGALIEMA

Le quartier Ngomba Kikusa ravagé par sept têtes d'érosions

Les habitants de Ngomba Kikusa /Buadi Masisi, dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa, ne savent plus à quel saint se vouer face aux multiples têtes d'érosions qui menacent de faire disparaître de la carte de la ville ce quartier.

En attendant les gros moyens du gouvernement qui tardent à venir, la fondation Obed organise les habitants du quartier Ngomba Kikusa avec ses moyens du bord pour faire face à la situation. Cette fondation a récemment lancé les travaux de lutte anti érosive dans cette

nom, a lancé une sonnette d'alarme sur le danger que court ce quartier, celui disparaître de la carte de la capitale à cause des têtes d'érosion.

« Ici, nous mobilisons la population à travers la fondation qui porte notre nom pour qu'elle puisse se prendre en



Un érosions dans Le quartier Ngomba DR

« Ici, nous mobilisons la population à travers la fondation qui porte notre nom pour qu'elle puisse se prendre en charge, car si rien n'est fait, le quartier risque de disparaître »

partie de la ville de Kinshasa. D'après radio Okapi, munis de gros sacs et de bambous, les membres de cette fondation se sont mis au travail pour endiguer tant soit peu les sept têtes d'érosions. Profitant de cette occasion, Obed Kambale, président de la fondation qui porte son

charge, car si rien n'est fait, le quartier risque de disparaître », a déclaré Obed Kambale. Si rien n'est fait, ce quartier qui compte plus de trente mille habitants sera vidé, simplement parce que ses habitants risquent de s'éparpiller dans d'autres communes de la ville.

« C'est pourquoi cette organisation privée a acheté de gros sacs et même des bambous pour tenter tant soit peu d'at-

ténuer ces érosions », a-t-il ajouté. Il a, par ailleurs, sollicité l'intervention du gouvernement, à travers les ministères de l'Aména-

gement du territoire et des Travaux publics, au regard de l'immensité des dégâts causés par ces érosions.

Blandine Lusimana



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO



SALUBRITÉ DE LA VILLE DE KINSHASA

Le gouverneur lance la première étape de l'opération « Coup de poing »

Le gouverneur de la ville province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a donné, le 9 janvier, le coup d'envoi de l'opération « Coup de poing », à partir du marché pirate « Indu », situé à quelques encablures de l'entrée de Siforco, à Masina.

Le « Coup d'envoi » a été lancé en présence du vice-gouverneur, Gérard Mulumba wa Mulumba; de la ministre provinciale de l'Environnement, Laetitia Bena Kabamba; et de celui du Transport, Amous Mbokoso, ainsi que du patron de la police/ville de Kinshasa, le général Sylvano Kasongo, qui coordonne cette opération.

Dès 5 h du matin, les services de l'ordre ont détruit quelques huttes de fortune construites sur le site Indu et évacué des vendeurs de ce marché pirate à qui l'autorité urbaine a demandé de se trouver des places dans celui situé à l'entrée de Siforco. De là, l'équipe de l'Hôtel de ville conduite par le gouverneur Gentiny Ngobila a marché vers le sens



L'évacuation des épaves des véhicules dans les artères de Kinshasa/Archives

contraire de l'aéroport international de N'Djili. Chemin faisant, le maire de Kinshasa a ordonné l'évacuation des vendeurs et surtout des véhicules mal stationnés mais aussi des épaves qui rendent davantage sale et encombrée cette grande artère, porte d'entrée de la ville. Partant du site Indu en passant par Kingasani

ya suka, Pascal, marché de la liberté jusqu'au quartier I Masina, Gentiny Ngobila a veillé à ce qu'aucun aspect concerné par cette opération ne soit négligé.

Comme annoncée par l'Hôtel de ville, cette opération concerne le tronçon compris entre l'aéroport international de N'Djili et Limete Ire rue

sur le boulevard Lumumba. Elle consiste en l'éradication des marchés pirates, l'enlèvement des épaves et véhicules mal garés, la destruction des kiosques et terrasses de fortune, des garages pirates, l'arrestation des vendeurs d'eau en sachet communément appelée « eau pure », la délocalisation des parkings des véhicules et arrêts de bus, etc.

Strict respect de la loi et des consignes

Peu avant la fin de cette expédition, le chef de l'exécutif provincial de Kinshasa a invité la population, en général, et celle de Tshangu, en particulier, au strict respect de la loi et des consignes données par les autorités. « Nous devons garder notre environnement immédiat propre, car

il en va de l'image de notre ville de Kinshasa. Il faut que tous les visiteurs qui arrivent dans la capitale rentrent avec une bonne image de Kinshasa », a souligné Gentiny Ngobila, appelant tout le monde à s'impliquer inconditionnellement dans cette vision d'assainissement de la ville. Pour lui, les travaux d'embellissement des emprises publiques vont se poursuivre le long du boulevard Lumumba jusqu'au niveau de l'aéroport international de N'Djili. Dans le cadre de cette opération, le commandant de la police/ville de Kinshasa, le général Sylvano Kasongo est instruit de veiller à ce que les vendeurs ne reviennent plus sur les sites déjà évacués.

Lucien Dianzenza

CHAN 2023

La RDC soumet la Libye en amical à Tunis

En dépit du succès de trois buts à un contre la Libye en amical, le sélectionneur des Léopards A' de la République démocratique du Congo (RDC) n'est pas satisfait du match livré le 7 janvier à Tunis, dans le cadre de la préparation du Championnat d'Afrique des nations (Chan).

Les Léopards locaux ont lancé la dernière étape de leur préparation de la 7^e édition du Chan en battant les Chevaliers de la Méditerranée de Libye par trois buts un, le 7 janvier au stade Chedly-Zouintin à Tunis, en match amical international. Le sélectionneur Otis Ngoma Kondi a disposé son équipe en 4-3-3. On a ainsi noté la titularisation du gardien de but Siadi Ngusia Baggio et des défenseurs axiaux Kevin Mondeko, Peter Ikoyo Iyembe; les latéraux Djo Isama et Ernest Luzolo Sita; les milieux Mika Michée, Merveille Kikasa et Peter Mutumosi. Le trio d'attaque au coup d'envoi de la partie s'est composé de Maxi Mpia Nzengele, Philippe Kinzumbi et Adam Bossu Nzali.

La première période s'est soldée par un résultat d'un but partout. Les joueurs d'Otis Ngoma ont mené au score grâce au but contre son camp du défenseur libyen Mansour, à la 20^e min. Mais les Chevaliers de la Méditerranée ont égalisé à la 24^e min sur penalty par l'entremise de Mohamed. Cette rencontre s'est dénouée en faveur des Léopards A'



Vue du match RDC- Libye

par des penalties. En seconde période, Otis Ngoma a effectué des changements notables en attaque avec les montées de Jean-Marc Makusu Mundele et de Jonathan Ikangalombo. Coachin payant car Makusu a scellé la victoire congolaise avec deux penalties à la 74^e et 83^e min.

A la fin de la rencontre, Otis Ngoma a livré ses impressions. « Nous sommes satisfaits du résultat, mais peut être pas encore du contenu, parce qu'on a eu une première mi-temps difficile. Beaucoup de jeunes découvrent en

même temps la compétition. Nous avons été malmenés dans les duels, on a perdu beaucoup de un contre un, de deux contre deux, ils étaient surpris par la vitesse et l'intensité. La seconde mi-temps a été favorable, parce qu'on a apporté quelques changements... », a-t-il laissé entendre.

« Je crois que l'adversaire a été de taille et surtout très agressif, ce qui nous a manqué, l'agressivité, le gain des duels, les courses, la répétition de courses de haute intensité, l'on doit revoir aussi

notre préparation par rapport à l'esprit du groupe. Les Congolais ne veulent pas beaucoup travailler, ils veulent simplement jouer, alors qu'à certains niveaux, il faut être physiquement bien... », a-t-il ajouté.

Entré en seconde période et décisif avec un doublé sur penalties, le désormais ancien attaquant du FC Saint Eloi Lupopo, Jean Marc Makusu, a été moins euphorique. « Ce n'était qu'un match amical, pas plus que cela. Le plus important pour nous c'est l'entame de la compétition en Algérie. Ce match

n'est que la continuité de ce que nous avons commencé à Kinshasa pour montrer que nous restons sérieux et concentrer. Nous sommes prêts et nous l'avons démontré avec notre réaction dans ce match qui n'est pas facile à réaliser », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le capitaine de la sélection et défenseur du Tout Puissant Mazembe, Djos Isama Mpeko, a confié : « Ces matches amicaux vont nous servir énormément lors de la compétition. La victoire nous fait du bien et cela va nous pousser davantage à travailler. Petit à petit, nous prenons de l'ampleur sur le plan physique par rapport au mini stage de Kinshasa et nous serons à 100% d'ici à notre entrée en lice en compétition ».

C'est un donc un premier test réussi des Léopards A', avant leur premier match le 14 janvier à Annaba face à l'Ouganda, en première journée du groupe B de la phase finale de la 7^e édition Chan prévue du 13 janvier au 4 février.

Martin Engimo

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Des taux de croissance élevés pour 2023

En dépit d'une conjoncture mondiale difficile, plusieurs pays africains devraient enregistrer des taux de croissance élevés, selon les projections du Fonds monétaire international (FMI). Une dizaine de pays du continent enregistrera notamment des taux compris entre 5,61% et 8,11%.

La directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, a annoncé que l'année 2023 serait « plus difficile » que 2022. Un tiers des économies sera en récession cette année, selon elle. Par région, la moitié des pays européens sera concernée par cette récession. Une situation qui pourrait impacter négativement la croissance de nombreux pays africains, compte tenu de la profondeur des relations entre les deux régions. La recrudescence de la covid-19 en Chine risque également d'impacter négativement la demande africaine, au regard des relations commerciales entre la Chine et l'Afrique.

Compte tenu du chamboulement occasionné par la guerre entre la Russie et l'Ukraine, la hausse du cours du baril de pétrole et des produits agro-alimentaires, l'inflation

galopante, les dépréciations des monnaies africaines vis-à-vis du dollar, la recrudescence de la covid-19, plusieurs économies d'Afrique subsaharienne devront enregistrer des taux de croissance élevés en 2023, selon les projections du FMI. Globalement, les pays d'Afrique subsaharienne devraient enregistrer un taux de croissance moyen de 3,7%. Une dizaine d'entre eux va afficher des croissances largement supérieures à cette moyenne, tirées par les secteurs agricoles bénéficiant d'une pluviométrie abondante en 2022, de la bonne tenue des cours du pétrole et de certains minerais, de l'impact des politiques d'investissement dans les infrastructures de base, etc. L'Afrique de l'Ouest domine le top 10 des pays d'Afrique subsaharienne qui réaliseront les meilleurs taux

de croissance économique en 2023 avec six représentants. La palme devrait revenir au Sénégal avec une croissance prévisionnelle estimée à 8,11%. Le Niger arrive en 2^e place avec une projection de croissance de 7,29%. La République démocratique du Congo devrait afficher la 3^e meilleure performance en Afrique subsaharienne en termes d'évolution du produit intérieur brut, avec une croissance de l'ordre 6,72%. Ceci, grâce notamment à un meilleur apport de son important secteur minier qui bénéficie de la forte demande des minerais stratégiques (cobalt, lithium, cuivre, graphite...). Quant au Rwanda, 4^e, sa croissance, comme lors des précédentes années, sera tirée par les services dont le pays a fait sa locomotive.

Noël Ndong

BURKINA FASO

L'ONU demande une enquête suite au massacre de vingt-huit personnes

Le Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a appelé, le 7 janvier, les autorités de transition au Burkina Faso à mener une enquête « rapide, impartiale et transparente » après le massacre de vingt-huit personnes découvert la veille du Nouvel An.

Le Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Volker Türk, se félicite que Ouagadougou ait annoncé l'ouverture d'une enquête mais souhaite également que les autorités « demandent des comptes à tous les responsables, quelle que soit leur position ou leur rang ».

Des supplétifs de l'armée ont été accusés d'avoir tué vingt-huit personnes à Nouna, chef-lieu de la province de la Kossi (Nord-Ouest), dans la nuit du 30 au 31 décembre, un massacre qui fait craindre un cycle de représailles entre communautés au Burkina Faso meurtri par la violence djihadiste depuis 2015.

« J'ai envoyé une lettre au ministre des Affaires étrangères soulignant ce message exact. Car les victimes et leurs proches

ne méritent pas moins », a indiqué le responsable onusien dans un communiqué. Le bureau de l'Organisation des Nations unies (ONU) aux droits de l'homme a précisé que ses sources locales avaient attribué ces morts aux Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), une milice constituée de supplétifs de l'armée pour combattre les djihadistes.

Selon le communiqué, les VDP sont arrivés dans la ville de Nouna, tuant vingt-huit personnes « en représailles apparentes de l'attaque d'une base militaire la nuit précédente » par des djihadistes présumés du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, affiliés à Al-Qaïda.

Après le massacre, le Collectif contre l'Impunité et la stigmatisation des com-

munités (CISC), organisation de défense des droits humains au Burkina, avait également dénoncé « des exactions » commises par des VDP.

Le gouvernement avait alors indiqué qu'une enquête avait été ouverte « pour élucider les circonstances du drame et situer toutes les responsabilités » et a appelé « l'ensemble de la population au calme » en attendant que « toute la lumière » soit faite « sur ces violences inacceptables ». Selon le CISC, « des civils armés se revendiquant être » des VDP se livrent « librement à des pillages organisés et à des exactions ciblées sur la population civile sur un fond de délit de faciès et de stigmatisation ».

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION

Janet Louise Yellen attendue en Afrique

La secrétaire d'État américaine au Trésor, Janet Louise Yellen, sera du 17 au 28 janvier en visite de travail en Afrique. Le Sénégal, la Zambie et l'Afrique du Sud seront les premiers pays à être visités.

L'objectif principal de la mission de travail qui durera douze jours est de discuter de front avec ses homologues du continent africain sur les questions de coopération économique, d'énergie et de développement. Selon le communiqué de la représentation diplomatique américaine à Dakar, la capitale sénégalaise, la mission de travail de la secrétaire d'État fait suite aux décisions prises lors du deuxième sommet des dirigeants États-Unis/Afrique, à Washington. Elle est aussi une conséquence positive de l'engagement soutenu du département du Trésor des États-Unis auprès des dirigeants africains. Car, durant la session des chefs d'État sur la sécurité alimentaire qu'elle a animée, la secrétaire d'État avait eu l'occasion de rencontrer ses homologues du Sénégal, de la Zambie et du Malawi afin d'initier un calendrier d'échanges sur les questions de développement.

« La secrétaire d'État avait accueilli dix ministres des Finances africains au département du Trésor, notamment lors des réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale tenues en octobre 2022. Ainsi, durant sa mission de travail en Afrique, Janet Louise Yellen rencontrera les ministres des Finances africains, les chefs d'entreprise, les représentants des ONG et de la société civile », précise le communiqué. Le document spécifie que cette mission permettra d'approfondir les liens économiques entre les États-Unis et l'Afrique, notamment en matière de développement des flux commerciaux et d'investissement. Une initiative qui entre en droite ligne du forum des affaires États-Unis /Afrique qui s'est tenu du 13 au 15 décembre 2022, à Washington. D'autant plus que durant ce sommet, le président américain avait annoncé des engagements, des accords forts et des partenariats bilatéraux en matière de commerce et d'investissement pour un montant de plus de quinze milliards de dollars au profit de l'Afrique, sans oublier l'augmentation de 15 % de leurs contributions prévues au Fonds africain de développement par rapport aux trois années précédentes.

« Pendant son séjour en Afrique, la secrétaire d'État soulignera également d'autres aspects, notamment la construction d'une économie africaine plus forte et plus résiliente, l'importance de promouvoir une transition énergétique juste qui améliore l'accès à l'énergie. La visite de Janet Yellen sera la première d'une série de tournées de hauts responsables de l'administration américaine en Afrique », ajoute le communiqué.

Notons que pendant le sommet États-Unis /Afrique, l'administration américaine s'était engagée à injecter cinquante-cinq milliards de dollars en Afrique au cours des trois prochaines années.

Rock Ngassakys

ETHIOPIE

Les cheffes de la diplomatie française et allemande bientôt dans le pays

La ministre française des Affaires étrangères, Catherine Colonna, a annoncé le 5 décembre qu'elle se rendrait en Ethiopie, la semaine prochaine, avec son homologue allemande, Annalena Baerbock, « pour consolider la paix », après l'accord signé le 2 novembre dernier entre gouvernement et rebelles tigréens.

« Je me rendrai la semaine prochaine avec ma collègue et amie Annalena Baerbock en Afrique, en Ethiopie », a indiqué Catherine Colonna. « Nous ferons le voyage ensemble pour consolider l'accord de paix qui a enfin été trouvé » en vue de mettre fin à la guerre qui a ravagé durant deux ans le nord de l'Ethiopie « et pour apporter notre soutien à l'action de l'Union africaine », a-t-elle ajouté.

L'accord de paix prévoit notamment un désarmement des forces rebelles, le rétablissement de l'autorité fédérale au Tigré et la réouverture des accès et communications à cette région isolée depuis mi-2021. La visite des deux diplomates aurait lieu les 12 et 13 janvier. Elles y évoqueront également la sécurité alimentaire ainsi que les relations entre l'Ethiopie et l'Union européenne, de même que les relations entre l'Union européenne et l'Union africaine, selon la même source.

Catherine Colonna voit dans cette visite commune le signe d'une relation franco-allemande forte et apaisée à l'approche de l'anniversaire, le 22 janvier, du traité de l'Elysée de 1963 qui a scellé la réconciliation et ouvert une ère de coopération sans précédent entre les deux pays.

N.Nd.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mpo Grâce Andréa. Je désire être appelé désormais Moukouabio Grâce Andréa.

Un délai de trois (3) mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

PRODUITS DE BASE

La FAO annonce la baisse des prix mondiaux des denrées alimentaires

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a annoncé, le 6 janvier dernier, que les prix mondiaux des produits alimentaires ont diminué en décembre.

Selon l'agence onusienne basée à Rome, les prix alimentaires mondiaux ont baissé pour le neuvième mois consécutif en fin 2022, reculant de 1,9% par rapport au mois précédent.

En effet, l'Indice FAO des prix alimentaires s'établit en moyenne à 132,4 points en décembre, « soit 1% de moins que sa valeur un an plus tôt ». Cependant, pour 2022 dans son ensemble, « l'indice s'établissait en moyenne à 143,7 points, soit 14,3% de plus que la valeur moyenne de 2021 », a précisé l'agence onusienne.

« C'est une bonne chose que les prix des denrées alimentaires se calment après deux années très volatiles », a affirmé Máximo Torero, économiste en chef de la FAO, ajoutant qu'il était primordial de « rester vigilant et de se concentrer sur l'atténuation de l'insécurité alimentaire » dans le monde.

L'indice des prix des huiles végétales, en repli de 6,7%, tire cette baisse mensuelle. Il tombe à son plus bas niveau depuis février

2021; les prix des huiles de palme, de soja, de colza et de tournesol ayant tous diminué en décembre. « Les cotations internationales des huiles ont toutes baissé en décembre, sous l'effet de la faiblesse de la demande mondiale d'importations et des perspectives de hausse saisonnière de la production d'huile de soja en Amérique du Sud, ainsi que

prix mondiaux du maïs.

En revanche, les prix internationaux du riz ont augmenté, soutenus par les achats asiatiques et l'appréciation des devises par rapport au dollar américain pour les pays exportateurs.

De nombreux produits de base proches de records

« Il est important de rester vigilant et de continuer à mettre

risques associés aux approvisionnements futurs », a indiqué Máximo Torero.

Par ailleurs, l'indice des prix de la viande a baissé de 1,2% en décembre par rapport à novembre, la baisse des prix mondiaux de la viande bovine et de la volaille l'emportant sur la hausse des prix de la viande porcine et ovine. Les prix de la viande porcine ont aug-

du fromage, reflétant le resserrement des conditions du marché, a entraîné l'augmentation mensuelle de l'indice, tandis que les cotations internationales du beurre et du lait en poudre ont baissé.

Lors de son message de Noël, le pape François avait exhorté à ne pas utiliser la nourriture « comme une arme », en référence notamment aux conflits qui touchent la corne de l'Afrique.

C'est d'autant plus une nouvelle rassurante que les prix des produits alimentaires connaissent actuellement en France une inflation à deux chiffres, avec un bond de 12,1% sur un an en décembre. En Espagne, le gouvernement a adopté des mesures pour aider les ménages les plus modestes à faire face à la hausse continue des prix des produits alimentaires, la principale étant la suppression de la TVA sur des denrées de première nécessité et sa diminution de moitié pour l'huile et les pâtes (de 10% à 5%).

Yvette Reine Nzaba

« Il est important de rester vigilant et de continuer à mettre l'accent sur l'atténuation de l'insécurité alimentaire mondiale étant donné que les prix alimentaires mondiaux restent à des niveaux élevés, avec de nombreux produits de base proches de records, et avec des prix du riz en hausse, et encore de nombreux risques associés aux approvisionnements futurs »

de la baisse des prix du pétrole brut », a détaillé la FAO.

Quant à l'indice des prix des céréales, il a baissé d'1,9% par rapport au mois de novembre, du fait de plus grandes disponibilités en blé après les récoltes dans l'hémisphère Sud et d'une chute des

l'accent sur l'atténuation de l'insécurité alimentaire mondiale étant donné que les prix alimentaires mondiaux restent à des niveaux élevés, avec de nombreux produits de base proches de records, et avec des prix du riz en hausse, et encore de nombreux

menté en raison d'une forte demande intérieure pour les fêtes, notamment en Europe.

Dans le même temps, les prix des produits laitiers ont augmenté de 1,2% en décembre, après cinq mois de baisse consécutive. La hausse des prix internationaux

RÉSERVES DE PÉTROLE

Quatre pays africains dans le top 20 mondial

L'Afrique compte un faible nombre de pays producteurs majeurs de pétrole. Pire, le déclin pétrolier des producteurs africains est manifeste, selon le bilan dressé par le site financier Insider Monkey.

A partir des données de l'Agence internationale de l'énergie et de l'administration américaine de l'information sur l'énergie, Insider Monkey a dressé la liste des vingt pays disposant des plus importantes réserves de pétrole dans le monde, parmi lesquels, quatre africains. L'étude montre une répartition inégale et une concentration de l'essentiel des réserves de l'or noir dans le monde sur une poignée de pays. Autre indicatif de l'étude, le pétrole continue à être une source énergétique essentielle, en dépit de l'accent de plus en plus mis sur les énergies renouvelables.

En effet, la production de pétrole est l'une des statistiques les plus surveillées de l'économie mondiale car elle est directement liée à la production économique mondiale, peut-on lire sur le site. La crise énergétique, découlant de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui a perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales en hydrocarbures, a montré la dépendance



vitale des économies mondiales à l'or noir. Les grands pays producteurs de pétrole en ont largement tiré profit, grâce à la forte hausse des cours du baril de pétrole durant l'année 2022. Echaudés par la chute du prix en 2020, ces pays jouent désormais pleinement sur la variable de la baisse de l'offre pour réguler le cours et maintenir leurs recettes à des niveaux élevés.

Pour de nombreux pays, la production pétrolière poursuit son déclin continu, sous l'effet d'une conjonction de facteurs dont la

faiblesse de nouveaux investissements dans l'exploration pétrolière, l'épuisement des puits exploités depuis des décennies, les problèmes liés à l'insécurité, une situation qui touche particulièrement les pays africains. Et ceux disposant de grandes réserves connaissent des dérives, alors la demande mondiale ne cesse de croître sous l'effet des économies émergentes, notamment de la Chine et de l'Inde, deux des principales locomotives de l'économie mondiale qui absorbent plus

de 21% de la consommation mondiale de pétrole.

Toutefois, les réserves mondiales prouvées actuellement devraient s'épuiser d'ici à 2070, selon les estimations. Et avant cette date, de nombreux pays devraient cesser d'être producteurs, à moins de découvrir de nouvelles ressources. C'est le cas de plusieurs pays africains producteurs de pétrole actuels. Ainsi, selon le classement des vingt pays disposant des plus importantes réserves de pétrole au monde, quatre sont africains dont un figure dans le top 10. Il s'agit de la Libye avec des réserves estimées à 48,36 milliards de barils. Elle devance le Nigeria, première puissance économique du continent, avec des réserves évaluées à 36,89 milliards de barils, classé au 11e rang mondial. L'Algérie et l'Angola arrivent respectivement en 3e (12,2 milliards de barils) et 4e rang (7,78 milliards de barils), au niveau continental, respectivement aux 16e et 19e rangs mondiaux en termes de réserves de pétrole.

Noël Ndong

GABON

la reprise du trafic ferroviaire

La Société d'exploitation du transgabonais (Setrag) avait annoncé vendredi, dans un communiqué, la reprise du trafic ferroviaire pour le 9 janvier.

Au regard de la cadence actuelle des travaux de rétablissement des 900 mètres de voie ferrée endommagés par l'éboulement du 24 décembre dernier, la Setrag annonce la reprise du trafic pour ce lundi. « Nous avons mis en place des équipes qui travaillent nuit et jour afin de casser cette montagne et (de) faire passer rapidement les rails », explique le communiqué. Cet unique chemin de fer dans le pays est coupé depuis le 24 décembre dernier. Les fortes pluies ont conduit à un éboulement qui a enseveli et arraché la voie ferrée sur une distance de 900 mètres.

Xinhua

JOURNÉE VILLE PROPRE

Bacongo s'approprie l'approche assainissement total

Les chefs de quartier, de bloc et de zone du deuxième arrondissement de Brazzaville, Bacongo, ont été sensibilisés le 7 janvier à l'approche assainissement total pilotée par les communautés dont l'objectif est, entre autres, d'améliorer le cadre de vie de la population, à travers l'éradication de la défécation à l'air libre.

Mis en œuvre par le ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique en milieu rural, notamment dans le département de la Lékoumou, en vue d'éradiquer la défécation à l'air libre, le projet « Approche assainissement total pilotée par les communautés » se déporte à Brazzaville. Ainsi, Bacongo a été choisi comme arrondissement pilote en milieu urbain où le projet sera expérimenté en partenariat avec les ministères en charge de l'Enseignement général, de la Santé et des Affaires sociales.

« L'objectif principal du projet est d'améliorer le cadre de vie de la population en orientant l'action principalement vers l'éradication de la défécation à l'air libre. On a constaté qu'au niveau national, il y a cette pratique qui a pris corps depuis longtemps. L'approche nous permet de créer une nouvelle norme sociale. En milieu urbain, dès lors qu'on rencontre encore les matières fécales dans certains coins de la ville, le gouvernement pense qu'il faut travailler avec les communautés pour qu'elles prennent conscience », a expliqué le coordonnateur du Comité local de développement, Daniel Hilaire Ndounda, qui a réuni les responsables des quartiers au Centre Dupé, dans l'enceinte

de la paroisse Saint-Pierre Claver de Bacongo.

Dans sa communication, il a rappelé que les latrines sans couvercle sont un point de défécation fixe à l'air libre. D'où la nécessité de travailler avec les chefs de quartier et toutes les communautés vivant en milieu urbain, à l'instar de Bacongo, pour qu'ils puissent accéder au statut de fin de défécation à l'air libre. Selon le coordonnateur du Comité local de développement, cette initiative lancée officiellement dans les écoles par l'administrateur-maire de Bacongo, Simone Loubienga, en partenariat avec la direction départementale de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, devrait se poursuivre avec les confessions religieuses.

Zéro matière fécale à même le sol à l'horizon 2030

« Aujourd'hui est un grand jour pour Bacongo parce qu'il va marquer la démarcation de notre arrondissement par rapport aux huit autres qui comptent Brazzaville. Bacongo est en train d'avancer pour servir d'arrondissement pilote. Nous sommes ici pour une approche, une manière de nous comporter. Cette approche va nous aider à créer une nouvelle norme



Daniel Hilaire Ndounda présentant l'outil de l'approche liée au lavage de mains/Adiac

sociale. Toutes les écoles ont été déjà sensibilisées et nous sommes dans la phase de suivi », a expliqué Daniel Hilaire Ndounda.

Outre Bacongo, l'arrondissement 1 Makélékélé vient d'emboîter le pas. Mais, les animateurs du projet n'entendent pas se limiter à ces deux arrondissements. Leur souhait est de voir les différents administrateurs-maires de Brazzaville s'approprier cette approche pour mettre les arrondissements en compétition. Pour inciter les ménages à avoir des latrines, le Comité local de développement a déroulé quelques outils de l'ap-

proche. Il s'agit, entre autres, de l'utilisation du savon et de l'eau dans le cadre de l'hygiène et de l'outil de l'analyse de la situation sanitaire à travers une carte pour permettre aux différents acteurs d'identifier les parcelles ayant les WC et celles qui n'en ont pas ; les zones de défécation dans un quartier, dans un bloc, dans une zone. Le but étant de comprendre pourquoi certaines communautés ou certains ménages vont déféquer à l'air libre à tel point fixe ou à tel autre point.

« C'est une approche non subventionnée, nous demandons

à la population de prendre un engagement collectif pour que d'ici à 2030, le Congo accède au statut de fin de défécation à l'air libre. Nous voulons bien que le gouvernement, tel qu'il a pris à bras le corps ce problème d'amélioration du cadre de vie, ne fléchisse pas ses efforts, qu'il continue, cet apport est toujours important », a conclu le coordonnateur, précisant que pour qu'un arrondissement soit déclaré fin de défécation à l'air libre, il ne faudra pas qu'on y trouve encore de la matière fécale jonchant à même le sol.

Parfait Wilfried Douniama

Une grande opération de salubrité à Ignié

A l'occasion du premier samedi du mois de janvier en cours, le député d'Ignié, dans le Pool, Ernest Enko Mbalawa, a organisé, le 7 janvier avec l'appui de ses mandants, une vaste opération de retroussement des manches pour assainir des artères et quelques endroits stratégiques de la communauté urbaine.



Le député répondant aux questions des journalistes au musée Marien-Ngouabi/Adiac

L'opération de nettoyage d'Ignié s'inscrit dans le cadre de l'applicabilité, par l'élu de la circonscription, Ernest Enko Mbalawa, de la circulaire du 6 octobre 2018 signée du Premier ministre, chef du gouvernement. Une note instituant une initiative populaire de salubrité dénommée « Ville, village et habitation propre » dont l'objectif est d'assainir le milieu

ambiant.

Pour ce premier samedi du mois de janvier, l'élu du peuple a mobilisé ses électeurs en grand nombre pour nettoyer la

communauté urbaine d'Ignié, chef-lieu de district. L'opération à laquelle a participé le sous-préfet de la localité s'est effectuée sur quatre sites. Elle

a consisté, en premier, à dégager les abords de la route nationale n° 1 (RN1) entre la communauté urbaine d'Ignié et le carrefour de Yié, notamment à la jonction des RN1 et RN2.

L'opération a consisté à élaguer cette principale voie afin de la rendre propre et permettre aux automobilistes d'avoir une large vue de la route pour éviter des accidents liés à l'obstruction de la voie. « Conformément à la circulaire du défunt Premier ministre, Clément Mouamba, chaque premier samedi du mois, les Congolais se mobilisent autour d'une opération de

salubrité. Et ici à Ignié, j'ai mobilisé mes électeurs pour assainir la localité », a souligné Ernest Enko Mbalawa.

Le député et ses mandants ont aussi déblayé et rendu propre la route entre le rond-point d'Ignié et le village Impani, sur l'axe menant à Maloukou, mais aussi le musée Marien-Ngouabi annexe d'Ignié. Un site historique où sont garés l'avion et la voiture dans lesquels il s'était accidenté.

L'élu d'Ignié a ensuite conféré avec les sages de la localité à qui il a remis des vivres et du vin pour la suite de la fête. En contrepartie, les autorités traditionnelles lui ont remis des présents, une manière pour elles de lui consacrer le pouvoir de conduire à bien son mandat à la tête de la circonscription électorale d'Ignié pendant ce quinquennat.

« Conformément à la circulaire du défunt Premier ministre, Clément Mouamba, chaque premier samedi du mois, les Congolais se mobilisent autour d'une opération de salubrité. Et ici à Ignié, j'ai mobilisé mes électeurs pour assainir la localité »

Firmin Oyé

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La Halc et l'AFA liées par un mémorandum d'entente...

Le président de la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc), Emmanuel Ollita Ondongo, et le directeur de l'Agence française anticorruption (AFA), Charles Duchaine, ont signé, le 7 janvier à Brazzaville, un mémorandum d'entente visant à renforcer leur collaboration sur la lutte contre la corruption.

Le mémorandum d'entente qui lie désormais la Halc pour le Congo et l'AFA pour la France vise à coordonner certains programmes afin de créer des synergies optimales permettant aux deux parties d'intensifier et de rendre plus efficace la lutte contre la corruption. « La coopération envisagée a pour objet de définir le cadre dans lequel la Halc et l'AFA souhaitent travailler pour la mise en place d'une collaboration multiforme, concourant à la lutte contre la corruption, à l'échange d'expériences entre les parties et à l'assistance mutuelle dans les questions techniques », précise le document.

La Halc et l'AFA sont, en effet, préoccupées par le fait que la corruption demeure un fléau qui menace les équilibres des sociétés avec des conséquences compromettant le dévelop-



L'échange des parapheurs entre les présidents des deux institutions DR

pement des États. Les deux parties ont ainsi résolu de promouvoir et de renforcer la bonne gouvernance, la transparence, l'obligation de rendre compte et la démocratie participative. Il convient de souligner

qu'avant la signature de ce mémorandum, une conférence-débat sur les approches congolaises et françaises dans la lutte contre la corruption a été organisée à Brazzaville en présence des responsables des ins-

titutions publiques et privées. Un moment d'échange ayant porté sur les conséquences de la corruption ainsi que l'impunité.

Notons que la Halc a la responsabilité de prévenir et combattre la corruption, la

concussion, la fraude et les autres infractions assimilées. Elle contribue ainsi au renforcement de la bonne gouvernance dans les secteurs public et privé. Elle a aussi la responsabilité de faire respecter les règles de bonne gestion publique ; de transmettre aux autorités judiciaires habilitées des procès-verbaux d'audition et d'interrogatoire ; de veiller à la mise en œuvre des réformes engagées par le gouvernement concernant la lutte contre la corruption. Pour sa part, l'AFA est un service à compétence nationale placé auprès des ministres français de la Justice et du Budget, qui a pour mission d'aider les personnes, morales ou physiques, qui sont confrontées aux cas de corruption, à prévenir et à détecter les atteintes à la probité.

Rominique Makaya et Rude Ngoma

...Et érige un panneau informatif à l'aéroport Maya-Maya

Le président de la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc), Emmanuel Ollita Ondongo, accompagné du président de l'Agence française anticorruption (AFA), Charles Duchaine, ainsi que des autorités aéroportuaires, a dévoilé le contenu d'un panneau d'information et de dissuasion sur la corruption.

La Halc multiplie des stratégies et actions afin d'emmener les citoyens à bannir les actes de corruption dans leur environnement. Après plusieurs actions de sensibilisation menées dans les institutions publiques et privées, notamment dans l'enceinte de l'aéroport international Maya-Maya, le 30 décembre 2022, la Halc a installé un panneau inamovible au parking dudit aéroport afin de sensibiliser les usagers aux méfaits de la corruption.

Pendant la cérémonie de dévoilement de ce panneau de 5,5 mètres de hauteur puis 3 mètres de largeur, le directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), Serge Florent Dzota, a indiqué que cette action qui intègre la sensibilisation de la population à la prévention et à la lutte contre la

corruption et les infractions assimilées est un pas que le Congo vient de franchir. « Porte principale d'entrée et de sortie, miroir de notre pays, l'aéroport Maya-Maya doit être débarrassé des faits de corruption relevés et dénoncés par les passagers et autres usagers de notre aéroport », a-t-il déclaré.

Installé par l'entreprise Bât Angela, ce panneau véhicule un message fort qui permet à la Halc de renforcer la sensibilisation à l'égard de toutes les personnes fréquentant ou passant par ces lieux. Sur le panneau, il est écrit, en grand caractère : « Bannissons la corruption au Congo, la récréation est terminée ». Le numéro vert de la Halc, 1023, y est également visible.

A en croire le chef de département de la prévention, de la sensibilisation et de la com-



Les agents de la Halc et leurs partenaires posant devant le panneau Adiac

munication à la Halc, Germain Loubota, c'est par l'aéroport qu'arrivent toutes les vellétés de corruption enfouies dans les consciences des potentiels corrupteurs et corrompus qui ont besoin d'être renseignés qu'au Congo « nous bannissons désormais la corruption. A cette porte bénéficiant d'un

panneau de sensibilisation, il sera encore possible d'arrêter les fauteurs de troubles », a-t-il indiqué, avant d'ajouter que les conditions de construction de cet outil lui permettront de résister aux intempéries de tout genre.

Ce panneau est construit en matériaux durables selon les

normes standard. Il intègre une armature composée d'un tube rectangulaire profilé de 200 x 100 x 5 millimètres d'épaisseur sur l'axe principal, d'un assemblage des tubes carrés de 40x40 millimètres, des tubes rectangulaires de 80x40 millimètres et de plaques de toiles de 50x2 millimètres.

Rude Ngoma

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

La nouvelle stratégie nationale axée sur l'entrepreneuriat local

L'édition 2023 du Forum sur le développement agricole a réuni, le 8 janvier à Brazzaville, les chefs de secteur, les directeurs départementaux et responsables de projets agricoles. Une occasion pour le ministre de tutelle, Paul Valentin Ngobo, de réitérer le soutien du gouvernement au monde rural à travers les Zones agricoles protégées (ZAP).

La nouvelle stratégie nationale du secteur productif est adossée au Plan national de développement 2022-2026, dont l'agriculture constitue le premier des six piliers. Elle cible principalement les groupements ou coopératives autonomes, les jeunes entrepreneurs agricoles, les petites et moyennes entreprises évoluant dans l'agrobusiness ainsi que les grandes fermes et maraîchers.

Le but du nouveau programme, à en croire les autorités, est de booster la production nationale en vue de satisfaire la demande locale en produits de volaille, d'espèces animales et halieutiques de grande consommation. La stratégie sectorielle vise également à augmenter la production des cultures vivrières et fruitières et celle des intrants et ali-



Photo de famille/Adiac

ments de bétail, y compris à améliorer les conditions de travail des producteurs et à renforcer les capacités du personnel public. Au total, deux cents cadres et agents publics ont pris part à ces assises dédiées à l'essor du monde rural. Il s'agit, selon le président du comité d'organisation du forum agricole, Pascal Robin Ongoka, des quatre-vingt-douze chefs de secteurs agricoles,

trente-cinq directeurs départementaux, de tous les directeurs généraux et chefs de projets, plusieurs agents de terrain. « En échangeant avec l'ensemble de ses cadres, le ministre a voulu recueillir leurs contributions sur la nouvelle stratégie sectorielle », a indiqué Pascal Robin Ongoka. Dix-huit ZAP ont déjà été déployées et la campagne devra se poursuivre sur

l'ensemble du pays. Pour le ministre Paul Valentin Ngobo, le développement des ZAP est la réponse la plus efficace face à la crise alimentaire et le moyen d'accroître la production nationale. Dans le cadre de cette politique, le gouvernement a dû aménager des hectares de terre, réunir les paysans en groupements et leur remettre du matériel agricole.

« La promotion de l'en-

trepreneuriat agricole par l'agglomération des acteurs » est le thème du forum de cette année. « L'agriculture sera encore importante durant plusieurs décennies pour la simple raison qu'il s'agit de notre ventre qui ne saurait être longtemps contrôlé par les autres (...) Ce thème nous rappelle la persistance de la question de la sécurité alimentaire au Congo, malgré nos efforts visant à la renforcer et surtout le fait que l'agriculture reste une activité commerciale », a estimé Paul Valentin Ngobo.

Notons que la Banque mondiale est l'un des principaux partenaires du Congo en matière agricole, notamment du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale.

Fiacre Kombo



Entreprise Régie par le Code des Assurances

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Société NSIA Assurances, leader du marché des assurances, informe son aimable clientèle (assurés et prospects), de la résiliation de la convention de délégation de pouvoirs et de souscription en assurances, qu'elle a signée en faveur de la société Excelencia Assurances en date du 13 mars 2019.

Par la même occasion, NSIA Assurances, prie tous les clients qui souhaitent renouveler les contrats anciennement souscrits auprès de la Société Excelencia Assurances ou souscrire de nouveaux contrats de :

- le faire directement dans ses bureaux directs sis au rond-point Kassaï à Pointe-Noire et à coté de la mandarine à Brazzaville ;
- Contacter les responsables desdites agences au n° 06 633 64 21 ou 05 629 23 23.

NSIA Assurances, le vrai visage de l'Assurance.

Fait à Brazzaville, le 02 janvier 2023

La Direction Générale



NSIA Assurances, Société Anonyme au capital de F CFA 5 500 450 000 Régie par le code des Assurances des Etats Membres de la CIMA
RCCM CG/BZV/07 B 345 - NIU : M 2005110000137099 N° Compte SGE : 30018 00100 00500825501 74
Régime de droit : Commun au réel - UGE Brazzaville - Siège Social : 1, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA, - BP : 1151 Brazzaville - Rép. du Congo
Tél. : (242) 05 629 23 23 / 06 633 64 21
Site web : www.grouppensia.com - Email : nsiacongo@grouppensia.com
Agence de Ouenzé : 158, Rue Nkouma Tél : 05 647 55 14 - Brazzaville, Rép. du Congo
Agence de Pointe-Noire : Rond point KASSAI/Immeuble NBY (Face) CNSS BP : 1108 Pointe-Noire * Rép. du Congo
Tél : (242) 05 547 80 16

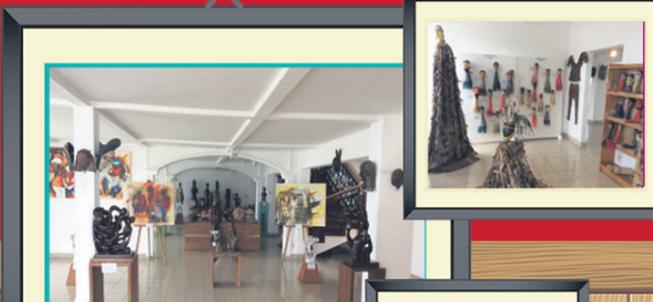
VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

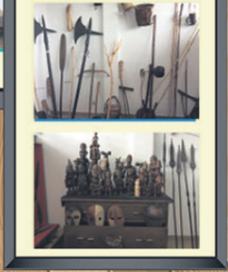
de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Musée Congo
du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

GARNISON DE BRAZZAVILLE

400 officiers et sous-officiers promus au titre du premier trimestre 2023

La cérémonie de port des insignes et de grades a été patronnée par le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi, en présence du chef d'état-major adjoint, le général René Boukaka.

Le général de division Guy Blanchard Okoi s'est adressé aux militaires de la garnison de Brazzaville réunis au stade d'Ornano, félicitant les heureux promus et remerciant aussi les différents encadreurs ainsi que les familles respectives venues assister à la cérémonie. Il a également encouragé, par ailleurs, tous ceux qui les prochains trimestres pourraient à leur tour profiter des résultats de leurs travaux bien faits leur demandant de s'accrocher avec foi, discipline et compétence et de mettre à profit des bons conseils des uns et des autres.

Le chef d'état-major a, en outre, recommandé à l'ensemble des composantes des FAC de reprendre fermement en main la formation des hommes dans le domaine de la discipline à tous les niveaux. Pour réaliser cet objectif, il a enjoint tout le monde à intérioriser cette directive principale de 2023 afin d'atteindre les objectifs fixés par le président de la République, chef suprême des armées.

« Il y a une semaine à peine, lors du réveillon d'armes, le président



Le général Guy Blanchard Okoi passant en revue les troupes Adiac

« Il y a une semaine à peine, lors du réveillon d'armes, le président de la République, chef de l'Etat, chef suprême des armées, après avoir félicité la force publique pour le comportement exemplaire, je cite vis-à-vis du peuple et de ses institutions en 2022, a annoncé la révision de quelques points du statut des personnels de la force publique, en vue de quelques améliorations, comme celles concédées aux agents publics de l'Etat, plusieurs instructions et ordres ont été données à ce propos »

de la République, chef de l'Etat, chef suprême des armées, après avoir félicité la force publique pour le comportement exemplaire, je cite vis-à-vis du peuple et de ses institutions en 2022, a annoncé la révision de quelques points du statut des personnels de la force publique, en vue de quelques améliorations, comme celles concédées aux agents publics de l'Etat, plusieurs instructions et ordres ont été données à ce propos », a indiqué le général de division Guy Blanchard Okoi.

Il a, également, insisté sur l'esprit de discipline pour s'insérer le mieux possible dans le respect des normes, notamment que chaque militaire doit faire avec amour, abnégation, esprit de sacrifice, en sachant qu'il faudra toujours faire beaucoup avec peu, « dans ce monde où les incertitudes sont légion, et puis être prêts à faire face à toutes les éventualités devient une exigence majeure de notre temps (...) ».

A noter que la cérémonie s'est clôturée par un défilé militaire.

Guillaume Ondze

CUVETTE-OUEST

Un plan d'action pour le développement des villages du district de Mbama

Le plan d'action pour le développement des vingt-sept villages de Mbama a été débattu par la ministre Arlette Soudan-Nonault, députée élue de ce district, lors de la rencontre citoyenne qu'elle a eue la semaine dernière avec ses mandants, en présence du préfet du département de la Cuvette-Ouest, Edouard Denis Okouya, ainsi que du sous-préfet de Mbama, Jean Edouard Massamba.

« Depuis la tenue de l'élection, je ne vous ai pas encore dit merci réellement. Souvenez-vous que j'ai amené, il y a quelque temps ici, un urbaniste qui a fait le point sur le district de Mbama. Un ouvrage y relatif sera imprimé en plusieurs exemplaires et vous sera remis. Ce document qui est très important nous permettra d'aller vers un plan de développement. Parce qu'on ne peut pas prétendre développer un village si l'on ne connaît pas les problèmes qui le minent. D'où, il me faut avoir l'indicatif des vingt-sept villages du district de Mbama. C'est à partir de cette identification que l'on peut faire des demandes auprès de l'Etat, ... », a déclaré la ministre dès l'entame de la rencontre citoyenne.

Ce document aborde des aspects tels le nom du village et la signification étymologique ; la date de sa création ; sa distance avec le district Mbama ; nom du chef du village ; la population ; le nombre des habitats ; les principales activités ou principales ressources du village ... Tout ceci permet d'avoir une idée sur tous les vingt-sept villages du district et les deux quartiers de Mbama.

Outre ce plan de développement des villages, la députée élue de Mbama a centré son action durant

ce quinquennat sur les veuves, les jeunes et les enfants orphelins et handicapés, promettant de mettre de côté des moyens financiers considérables pour leur venir en aide. Arlette Soudan-Nonault a demandé à ses mandants de monter des projets communautaires et non individuels qu'elle pourra soutenir. « Voilà ce que j'entends faire pour les trois couches de la population que vous êtes, en mettant de côté une partie de ma prime de députée. Organisez-vous en groupe. Je ne soutiendrai pas des projets individuels mais collectifs. Je suis venue donc pour vous accompagner et non pour vous encourager à la paresse. Je vous apprendrais à pêcher et non à vous donner du poisson régulièrement », a clarifié la députée élue de Mbama.

Ouverture des routes pour désenclaver de nombreux villages de Mbama

En dehors de l'aide communautaire, la députée a pensé occuper les jeunes sagement en leur offrant des équipements sportifs. Il s'est agi des maillots (deux séries pour deux équipes par village), des chasubles, des ballons, des sifflets, des filets de football et autres. « Les jeunes doivent être occupés sagement. Je veux d'un champion-



Les chefs de village et quartier ainsi que la population suivant attentivement la députée/Adiac

nat ici dans le district de Mbama avant d'aller affronter les autres districts y compris les autres départements, et même la Coupe du Congo », a déclaré la députée. Avant de quitter Mbama, Arlette Soudan-Nonault a eu quelques séances de travail, d'abord avec les responsables de l'entreprise Christelle, une société chinoise exerçant depuis 2017 les activités d'exploitation forestière industrielle et de transformation de bois ; puis avec le comité du Parti congolais du

travail (PCT). Avec l'entreprise Christelle, adjudicataire de l'unité forestière d'aménagement Tsama-Mbama, il a été question de faire le point sur l'avancement des travaux de construction de la voie de contournement de Mbama pour empêcher la circulation des gros engins qui détruisent les routes dans ce district. Il s'est agi également d'échanger sur la conception de la route « Endeke-Makoua » ainsi que l'ouverture des routes de désenclavement de nombreux vil-

lages de Mbama.

Avec les membres du comité PCT du district, en sa qualité de membre du bureau politique, Arlette Soudan-Nonault les a réunis pour parler de la marche du parti dans le district. Elle leur a fait le point également des conclusions de la huitième réunion ordinaire du bureau politique du Comité central ainsi que celles de la quatrième session ordinaire de ce comité issu du cinquième congrès ordinaire de ce parti.

Bruno Okokana

CONCOURS DE LA DANSE MOPACHO

Trois candidats sélectionnés meilleurs danseurs

Sur douze candidats, trois ont remporté le 7 janvier, à Brazzaville, la première édition de la compétition de danse Mopacho challenge national. Rechy Edzoulanko Ngassaï du département de la Cuvette a occupé la première place, suivi de Wizy Okemba de Brazzaville et de Lurda Mienanzambi de Pointe-Noire.

La finale a opposé douze candidats venus des douze départements du Congo, sélectionnés lors de la demi-finale qui a eu lieu le 3 janvier sur toute l'étendue du territoire national. Organisé par le ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, le concours avait pour but le renforcement de l'unité nationale, le vivre-ensemble. La finale s'est déroulée dans une atmosphère de fraternité devant la ministre Lydie Pongault, assistée de ses collègues Irène Marie-Cécile Mboukou Kimbatsa des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, et de Juste Désiré Mondelé, délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, ainsi que de Léon Alfred Opimbat, premier vice-président de l'Assemblée nationale, de l'ambassadeur de l'Union européenne, des députés...

Les candidats ont démontré le Mopacho devant un public enthousiasmé venu nombreux les encourager. Une finale vrai-



La ministre Lydie Pongault posant avec les candidats Adiac

ment chaleureuse de par le public lui-même et par les artistes qui ont animé cette compétition nationale et surtout le passage de l'artiste musicien Tidiane Mario alias Pagaille. L'ambiance était au rendez-vous.

La danse Mopacho a été exécutée en présence de son créateur qui a fait partie des trois membres du jury, exhibant aussi quelques pas. Cette danse a été créée en 1990 dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, et est montée en puissance ces derniers temps grâce aux réseaux sociaux.

Tous les candidats ont fait valoir leurs talents, mettant tout le corps en mouvement.

L'heureux gagnant, Rechy Edzoulanko Ngassaï alias Ateka Molimo na danse, a tellement bien dansé que le public l'a proclamé vainqueur avant même le verdict des membres du jury. Ce jeune garçon de 22 ans, ovationné par le public, mérite bien sa première place. Il s'est dit satisfait, dédiant sa victoire à son père, et a révélé qu'« avant, le Mopacho ne se dansait pas comme ça. Il se dansait en ti-

rant seulement les pieds, même les mamans le dansaient aussi. Le Mopacho est une vieille danse mais s'exécute maintenant avec beaucoup de manière ».

Le lauréat a reçu un chèque de 500 000 FCFA et un ajout de 300 000 FCFA des membres du gouvernement, amenant le total à 800 000 FCFA. Quant à Wizy Okemba et Lurda Mienanzambi, ils ont reçus respectivement 300 000 FCFA puis un ajout de 300 000 donnant 600 000 FCFA et 200 000 puis 300 000 FCFA augmentant le montant à 500 000 FCFA. Tous les candidats

vont également obtenir une somme de 100 000 F CFA.

« Tous les départements de la République ont été représentés aujourd'hui pour ce concours que nous avons voulu organiser au début de l'année 2023, pour qu'au niveau de la culture nous soyons rassemblés », a indiqué la ministre Lydie Pongault, réjouie de la réussite de cette première édition. Elle a remercié les organisateurs, les candidats, les membres du gouvernement qui ont voulu contribuer au prix des gagnants et le public qui a fait que cette fête soit belle. « Nous avons pu partager un moment d'union, d'allégresse, nous devons être fiers d'être Congolais. Cette danse a permis de faire rayonner le Congo Brazzaville à travers le monde et grâce à son créateur », a-t-elle signifié.

Le lancement officiel du concours de danse Mopacho challenge national a eu lieu le 28 décembre dernier sur toute l'étendue du territoire national. Un appel à participation avait été lancé.

Rosalie Bindika



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS / AMI n° 03/MPSIR/PRISP/AGF/PATN-UCP/23

RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR LA REALISATION DE LA REVUE DU CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE DE L'ETAT CIVIL ET DE L'IDENTIFICATION TERMES DE REFERENCE RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ELABORATION DE LA STRATEGIE «VISION CONGO DIGITAL 2030»

1-Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'une firme pour la réalisation de la revue du cadre légal et réglementaire de l'état civil et de l'identification ».

2-Objectif :

L'objectif principal est de réaliser la revue du cadre légal et réglementaire de l'état civil, et de l'identité en vue de contribuer à la modernisation des services et à la transformation digitale de l'administration publique et de ses services.

Spécifiquement, il s'agit de:

-Analyser les textes juridiques et réglementaires existants couvrant les domaines (i) de l'état civil et de l'identité, (ii) du certificat de nationalité et du casier judiciaire; et en identifier les limitations et les lacunes;
-Proposer des recommandations d'amélioration pour combler les lacunes du cadre juridique et réglementaire pre-

nant en compte les nouvelles lois applicables de l'économie numérique, les protections à la vie privée et les bonnes pratiques internationales en matière de modernisation de ces services pour faciliter l'accès inclusif aux services aux services d'état civil, aux services d'identification et du casier judiciaire par la population;

Proposer des avant-projets de lois/règlements et textes d'application ou des révisions du cadre légal et réglementaire existant.

NB : fournir les preuves de toutes les informations données.

3- La durée de la mission est de quatre (04) mois à compter de la date de signature du contrat. La mission se déroulera à Brazzaville avec des possibilités de déplacement dans les autres départements

4-L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour exécuter les ser-

vices pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc); (ii) les capacités techniques (personnel permanent etc.); les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et attestations de bonne exécution.

5-Les cabinets seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018

6-Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7-Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi 23 janvier 2023 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention « manifestation d'intérêt relatif à la réalisation de la revue du cadre légal et réglementaire de l'état civil et de l'identification ».

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination
Agence fiduciaire du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN).
Adresse : Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81
Adresses électroniques : contact@prisp-congo.org; prisp-marchés@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur p.o,

Clovin Bozire ONTSOUON ASSEN

COUPE ÉDITH-LUCIE-BONGO

La compétition va regrouper environ trente équipes

L'association Galactic Excellence organise à compter de ce mois-ci et celui de mars la première édition du challenge de football dénommé Édith-Lucie-Bongo Ondimba qui mettra aux prises des clubs de football masculin de deuxième division. Les équipes féminines des diverses localités s'affronteront également entre elles lors de ce tournoi national.

La compétition se déroulera du 22 janvier au 14 mars aux stades Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville, Municipal de Pointe-Noire et Paul-Sayal-Moukila de Dolisie. Les demi-finales et la finale pourraient se jouer au complexe sportif d'Oyo, dans le département de la Cuvette, ou au stade Alphonse-Massamba-Débat. Quatorze clubs de deuxième division masculine et douze clubs féminins ont déjà officialisé leur participation à cette compétition qui vise la valorisation des clubs des divisions inférieures. Selon le président de Galactic

Excellence, Ngatsé Obambi, cette première édition met en valeur les clubs masculins de deuxième division ainsi que le football féminin. Il justifie l'organisation de ce challenge Édith par le fait que le football féminin et les équipes des divisions inférieures méritent un accompagnement conséquent.

«Nous devons multiplier les stratégies afin de permettre à nos jeunes talents de s'exprimer. Nous ne devons pas seulement attendre les pouvoirs publics. Édith Lucie Bongo Ondimba était un exemple pour la promo-

tion et la valorisation de la jeunesse congolaise, voilà pourquoi nous avons choisi le football pour vulgariser les idéaux du vivre-ensemble qu'elle prônait. Donnons la chance à ces compatriotes qui ont choisi le football comme métier», a signifié Ngatsé Obambi.

Dans les prochains jours, particulièrement au mois d'avril, la sélection du centre de formation de Galactic Excellence représentera le Congo et l'Afrique centrale en Espagne. Elle participera à un tournoi international qui regroupera



des centres de formations issus de plusieurs pays du monde à Barcelone. Créée en 2006, l'association Galactic Excellence preste dans le domaine sportif en général et celui du développement en particulier. Parmi ses objectifs, elle vise à encadrer la jeunesse par le biais du football, ressusciter

et vulgariser la pratique du football dans les quartiers et villages du Congo, encourager la culture de paix et de fair-play en milieu sportif, lutter contre l'analphabétisme, les maladies transmissibles et non transmissibles en milieu sportif et bien d'autres.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

France, 32e de finale de la Coupe

Fernand Mayembo et Bevic Moussiti Oko étaient tous deux titulaires au coup d'envoi de la qualification d'Ajaccio à Jura-Sud (0-2). Le défenseur a été remplacé à la 69e, juste après le 2-0 des Corses, tandis que l'attaquant, averti à la 19e, a joué toute la rencontre.

Ce n'est que le troisième match de la saison que débute simultanément les deux Diables rouges.

Pas de miracle pour Granville, défait à domicile par Niort (0-3). Titulaire, Bryan Passi a été remplacé à la 81e

Remplaçant au coup d'envoi, Alain Ipélé est sorti du banc à la 63e pour égaliser cinq minutes plus tard et envoyer Dunkerque en prolongations face à Auxerre (2-2). Malgré le tir au but réussi de l'ailier droit de 25 ans, les Nordistes sont éliminés 4-5.

Notons qu'aucun Congolais ne figurait dans les rangs de l'AJA : ni les pros Pereira et Bouékou, ni les jeunes Mayela, Ngatta ou Massinou Nkouba.

Remplaçant au coup d'envoi, Dorian Mayanith a fait son apparition à la 80e pour aider Vierzon à tenir le score sur le terrain d'Avoine. L'équipe de N2 se qualifie 2-1 face au club de N3.

Damien Mayenga et l'AS Châtaigneraie, pensionnaires de 6e division, ne font pas le poids face au FC Lorient (0-6). Prêté par Monaco, Chrislain Matsima était titulaire dans l'axe de la défense des Merlus, tandis que l'ancien Nantais Mayenga, 35 ans, a été remplacé à la pause.

En déplacement chez les amateurs de Loon-Plage (R1, 6e échelon), le Stade de Reims ne fait pas dans la dentelle (victoire 7-0). Avec Bradley Locko titulaire au poste de latéral gauche.

Titulaire à la récupération, Cecil Magouel Filanckembo a été logiquement

expulsé dès la 30e après un tackle dangereux sur Lesage. Déjà mené 0-2 après 24 minutes de jeu, Pontivy est éliminé par Les Herbiers (1-4).

Sans Loris Mouyokolo, au repos, Rodez créé l'exploit contre Monaco (2-2, puis 5-4).

Grosse sensation du côté du Puy qui élimine Nice (1-0). Yannis Mbemba était titulaire dans l'axe, tandis qu'Alexis Beka Beka est entré à la 77e.

Basé dans le quartier strasbourgeois de Koenigshoffen et pensionnaire de R1, le FCOSK06 sort Clermont (0-0, 4-3 aux tab). Avec Bridges Loumouamou Ngobouma titulaire au poste de latéral gauche.

Fin de parcours pour Fulgenciy Kimbembé et Vannes (N2), sortis par le voisin de N3 Plabennec (0-2).

En phase de reprise, Kévin Mouanga n'était pas dans le groupe d'Annecy, net vainqueur des amateurs de Villerupt (7-1). L'ancien Angevin devrait reprendre les séances collectives dans les prochains jours.

Bordeaux s'incline avec la manière face à Rennes (1-2). Dilane Bakwa est entré à la 64e alors que le score était acquis.

Grèce, 17e journée, 1re division

Bradley Mazikou retrouvait sa place de titulaire au poste d'arrière gauche à l'occasion de la réception de l'Asteras Tripolis. L'Aris Salonique s'impose 3-0 et conforte sa place qualificative pour les play-offs avec 6 points d'avance sur la 7e place.

Israël, 17e journée, 1re division

Le Maccabi Haïfa enchaîne une dixième victoire sur le terrain du Sektzia nes Tziona (2-0). Mavis Tchibota est entré à la 73e alors que le score était acquis.

Portugal, 15e journée, 1re division

Malgré l'expulsion de Cannon à la 76e, Boavista débute 2023 par une victoire face à Gil Vicente (1-0). Avec Gaius Makouta titulaire dans l'entrejeu. Les Portuans sont 10e avec 20 points.

Turquie, 18e journée, 1re division

Dans le duel de mal-classés (16e contre 15e), Hatayspor fait match nul avec Antalyaspor (0-0). Sans Dylan Saint-Louis, resté sur le banc. Hatayspor reste 16e à égalité de points avec son adversaire du jour (17 points).

Umraniyespor l'emporte à Giresunspor (1-0). Titulaire, Durel Avounou a été remplacé à la 87e, après le but de son équipe. Qui confirme sa bonne forme du moment (2 victoires et 1 nul) et revient à trois points du premier non relégable, Antalyaspor.

Belgique, 19e journée, 1re division

Enfin un succès pour Seraing, vainqueur à Ostende 2-1. La lanterne rouge n'avait plus gagné depuis le 30 septembre (6 défaites et 2 nuls). Remplaçant, Morgan Poaty est entré à la 46e, à 1-1. Les Métallos restent 18e et derniers à deux points du 17e, Zulte-Waregem.

Ce dernier a battu Malines 2-0. Sans Ravy Tsouka Dozi, non retenu pour le 3e match consécutif.

Aligné sur la gauche de la défense à trois, Senna Miangué a été averti à la 28e lors de la défaite du Cercle de Bruges face à Westerlo (0-1). Les vert et noir sont 10e avec 26 points.

Ecosse, 21e journée, 1re division

Livingston s'impose 2-0 chez la lanterne rouge, Ross County. Dylan Bahamboula est entré à la 90e+3. Livingston remonte à la 5e place.

Ecosse, 21e journée, 2e division

Arbroath s'incline à domicile face à In-

verness Caledonian Thistle (1-4). Titulaire dans l'axe central, Scott Bitsindou a été remplacé à la 67e à 1-3.

Espagne, 22e journée, 2e division Mené au score depuis la 24e, Santander rapporte un point de Las Palmas (1-1) en égalisant à la 86e. Aligné au poste d'attaquant droit, Jordi Mboula a joué toute la rencontre. Le Racing reste 19e et relégable avec 22 points.

Angleterre, 26e journée, 2e division

Sans Han Noah Massengo, Bristol City prend un point à Coventry (1-1). Rappelons que le milieu relayeur de 21 ans est en conflit avec son club, car il a refusé de prolonger son contrat qui se termine en juin prochain. Il quittera donc le club libre, sauf transfert hivernal, mais risque de terminer la saison au placard.

Et sans lui, les Rouges-Gorges sombrent au classement : 19e sur 24 avec seulement 29 points et 3 longueurs d'avance sur la zone rouge.

Niels Nkounkou n'était pas dans le groupe de Cardiff, battu à Blackburn (0-1). Sa dernière apparition remonte au 17 décembre. Les Gallois sont 20e avec 28 points.

Angleterre, 3e tour de la FA Cup Christopher Missilou est resté sur le banc lors de l'élimination de Hartlepool par Stoke City (0-3).

Sans William Hondermarck, non convoqué, Barnsley est éliminé par Derby County (0-3).

Angleterre, match en retard de la 26e journée, 4e division

Newport County prend le point du nul à Rochdale (1-1). Titulaire, Offrande Zanzala a été remplacé à la 75e. Newport reste englué dans la seconde partie de tableau (18e sur 24 avec 26 points).

Camille Delourme



MINISTRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS /AMI n° 01/MPSIR/PRISP/AGF/PATN-UCP/23 RECRUTEMENT D'UN CABINET EN CHARGE D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR AIDER LE FASUCE A AMELIORER LES MODALITES DE GOUVERNANCE ET LE CIBLAGE DES ACTIVITES DE CONNECTIVITE APPUYEES PAR LE FONDS

1-Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un cabinet en charge d'une assistance technique pour aider le fasuce à améliorer les modalités de gouvernance et le ciblage des activités de connectivité appuyées par le fonds ».

2-Objectif :

L'objectif général de la mission est d'évaluer l'offre existante en matière de formation aux compétences numériques, et de formuler des recommandations à l'intention du MPTEN.

Il s'agit de manière spécifique de :

- Evaluer et identifier les compétences numériques en adéquation avec le marché du travail ;
- Elaborer des programmes de formation aux compétences numériques de base, intermédiaires et avancés dans les secteurs public et privé et dans la population en général, avec la participation du secteur privé.
- Elaborer des programmes de certification gratuites pour les jeunes femmes ;
- Elaborer des programmes de formation aux compétences numériques pour les employés du secteur public ;
- Etablir un référentiel de formations en compétences numériques permettant aux pouvoirs publics et aux employeurs de concevoir des projets propres à mieux relier offres

et demandes d'emploi ;

- Formuler des recommandations à l'intention du MPTEN ;
- Mettre en place un plan d'exploitation de ces programmes de formation.

3-Profil du consultant :

- Pour réaliser la présente mission, le cabinet devra répondre au profil suivant :

- Disposer d'une expérience dans le domaine de l'identification, l'évaluation et la mise en œuvre des projets numériques dans le domaine juridique dans les télécommunications et dans la gouvernance des projets numériques.

Avoir une connaissance avérée de plus de 5 ans dans la mise en œuvre des projets structurants dans le numérique. La connaissance du Fonds pour l'accès et le Service Universel mise en œuvre en République du Congo serait un atout majeur.

- Avoir réalisé au moins deux missions similaires dans les pays développés et/ou d'Afrique Subsaharienne. Une mission similaire effectuée en République du Congo serait un atout majeur.

- Avoir une solide expérience dans l'élaboration et l'audit des procédures de passation des marchés publics des bailleurs internationaux ;

- Avoir une connaissance de l'environnement juridique, économique et télécoms du Congo et de la sous-région Afrique Centrale ;

- Avoir un personnel maîtrisant la langue française.

NB : fournir les preuves de toutes les informations données.

4- La durée de la mission est de deux (02) mois à compter de la date de signature du contrat. La mission se déroulera à Brazzaville avec des possibilités de déplacement dans les autres départements

5- L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour exécuter les services présentés, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc) ; (ii) les capacités techniques (personnel permanent etc.) ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet ; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et attestations de bonne exécution.

6- Les cabinets seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre

2017 et août 2018

7- Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

8- Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi 23 janvier 2023 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention « manifestation d'intérêt relatif à l'assistance technique pour aider le fasuce à améliorer les modalités de gouvernance et le ciblage des activités de connectivité appuyées par le fonds ».
Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination
Agence fiduciaire du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN).
Adresse : Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81
Adresses électroniques : contact@prisp-congo.org ; prisp-marchés@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur p.o,

Clovin Bozire ONTSOUON ASSEN

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS /AMI n° 02/MPSIR/PRISP/AGF/PATN-UCP/23

RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR APPUYER L'OPERATIONNALISATION DE L'AGENCE NATIONALE DE SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION (ANSSI), DE LA PROTECTION DES DONNEES (CPD) ET DE L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

1-Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'une firme pour appuyer l'opérationnalisation de l'agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI), de la commission de protection des données (CPD) et de l'agence de développement de l'économie numérique (ADEN) ».

2-Objectif :

L'objectif général est de rendre l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), la Commission de Protection des Données (CPD) et l'Agence de Développement de l'Economie Numérique (ADEN) opérationnelles et accompagner leur mandat.

Il s'agit de manière spécifique de :

- (i) Examiner la situation au Congo et acquérir une bonne compréhension, y compris ce qui concerne les institutions participantes, les lois, les réglementations et les politiques existantes actuellement applicables, mais aussi les rapports et les travaux des consultants actuels et précédents qui seront mis à disposition ;
- (ii) Appuyer l'élaboration de tous les documents nécessaires pour une opérationnalisation effective et fonctionnelle de (i) l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), (ii) la Commission de Protection des Données (CPD) et (iii) l'Agence de Développement

de l'Economie Numérique (ADEN) ;
(iii) Renforcer les capacités institutionnelles et humaines, ainsi que bâtir les compétences techniques de chaque institution.

3-Profil du consultant :

Le Consultant sera une firme, et devra avoir une expertise dans l'appui à l'opérationnalisation institutionnelle et organisationnelle, notamment dans le domaine des technologies de l'information, des communications électroniques et de la transformation digitale notamment. Il doit justifier d'une forte expérience dans le développement des stratégies (recrutement, formation, institutionnalisation, conduite du changement...) d'opérationnalisation des grandes organisations.

Cette expérience doit être justifiée par la fourniture d'au moins deux (02) références techniques similaires à la mission et des contrats approuvés ainsi que leurs attestations de bonne fin d'exécution.

Enfin, le Consultant devra disposer d'un personnel clé ayant d'une part, des compétences dans les domaines juridique, économique, comptable et télécoms et d'autre part, avoir une connaissance de l'environnement juridique, économique et télécoms du Congo et de la sous-région Afrique Centrale.

NB : fournir les preuves de toutes les informations données.

4- La durée de la mission est de six (06) à dix (10) mois à compter de la date de signature du

contrat. La mission se déroulera à Brazzaville avec des possibilités de déplacement dans les autres départements

5- L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour exécuter les services présentés, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc) ; (ii) les capacités techniques (personnel permanent etc.) ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet ; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et attestations de bonne exécution.

6- Les cabinets seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018

7- Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du docu-

ment de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi 23 janvier 2023 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention « manifestation d'intérêt relatif à l'opérationnalisation de l'agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI), de la commission de protection des données (CPD) et de l'agence de développement de l'économie numérique (ADEN) ».

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination
Agence fiduciaire du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN).
Adresse : Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81
Adresses électroniques : contact@prisp-congo.org ; prisp-marchés@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur p.o,

Clovin Bozire ONTSOUON ASSEN

TRIBUNE LIBRE

Optimisation de la politique anti-covid de Chine : faits et réalités

Ces derniers jours, le journal « Les Dépêches de Brazzaville » a consécutivement publié plusieurs articles sur l'ajustement de la politique anti-covid de Chine, dont certaines informations sont inexactes, en particulier des citations des presses de l'extérieur. L'ambassade de Chine apporte ainsi des clarifications suivantes :

Une décision bien réfléchie

Le gouvernement chinois place toujours le peuple et la vie au-dessus de tout. Grâce aux mesures hautement efficaces, la Chine a enregistré les taux de cas graves et de mortalité les plus faibles au monde au cours de ces trois dernières années.

Récemment le gouvernement chinois a optimisé sa politique sanitaire après avoir profondément analysé la nouvelle situation. D'une part, le variant dominant actuel Omicron est beaucoup moins mortel que les précédents. De l'autre, les capacités de la Chine en matière de traitement des patients et de dépistage de la maladie se sont davantage améliorées, et la couverture vaccinale de sa population dépasse déjà 92 %. Tout cela a créé des conditions mûres pour l'ajustement de la politique.

Depuis le 8 janvier, le gouvernement chinois traite la covid-19 comme une maladie infectieuse de classe B au lieu de classe A. L'accent du contrôle est mis sur « la protection de la santé et la prévention des cas graves » au lieu de « l'endiguement de l'infection ». L'objectif est d'établir un nouvel équilibre entre le développement socio-économique et la lutte contre l'épidémie, afin de minimiser l'impact de ce dernier. Cette optimisation est évidemment scientifique, nécessaire et s'opère en temps opportun.

Un phénomène commun

Dans le processus de transition, la Chine connaîtra une flambée de contaminations. Il s'agit d'une étape inévitable tout comme les autres pays du monde. Par ailleurs, après avoir supprimé le test PCR à grande échelle, il devient difficile ou presque impossible d'obtenir les chiffres précis des cas de contamination, comme cela s'est passé dans tous les autres pays ayant ajusté leur politique sanitaire. Afin de mieux évaluer l'ampleur de l'épidémie, le gouvernement chinois mène des enquêtes publiques par questionnaire.

En gros, la situation épidémique actuelle en Chine reste prévisible et sous contrôle, contrairement aux mensonges inventés et exagérations malintentionnées. Il est sûr et certain que la vie reviendra à la normale en peu de temps.

Un nombre de décès fiable

Il existe deux critères médicaux pour attribuer un décès à la covid-19, à savoir un décès directement causé par une défaillance respiratoire due à la covid-19 et un décès avec toutes causes confondues dans les 28 jours suivant l'infection, autrement dit « décès dû à la covid-19 » et « décès avec la covid-19 ».

Dès le tout début de la covid-19, la Chine a opté pour le premier critère. Il s'agit d'une question purement scientifique et non politique, qui ne doit provoquer ni doutes ni critiques.

Des mesures excessives de certains pays

Dans la tentative de « contenir la Chine en politisant les questions épidémiques », certains pays vont jusqu'à imposer les restrictions transfrontières aux voyageurs venant de la Chine sous prétexte d'une inquiétude de l'intrant des nouveaux variants. La réalité

est que le principal variant qui se propage en Chine a déjà été trouvé ailleurs et un nouveau variant pourrait apparaître dans n'importe quel coin du monde.

Les mesures discriminatoires visant la Chine n'ont pas de base scientifique et sont inappropriées. Elles ne servent qu'à entraver les échanges humains et la coopération internationale. La Chine ne les accepte pas et prendra les contre-mesures selon le principe de réciprocité.

Une coopération indispensable

Il est à noter que l'optimisation de la politique sanitaire de Chine ne signifie pas un « laisser-aller ». La pandémie mondiale n'est pas encore terminée. Face à ce fléau, il nous faut renforcer la solidarité au lieu d'aggraver les divisions afin de gagner la victoire finale pour toute l'humanité le plus tôt possible.

En tant que pays responsable, la Chine participe activement à la coopération internationale pour lutter contre la covid-19. Elle partage des informations et données avec la communauté internationale dont l'Organisation mondiale de la santé de manière ouverte, transparente et conformément à la loi. Sans parler de sa contribution en fournissant une masse de matériels médicaux au monde surtout aux pays en développement.

Liés par un partenariat stratégique global, la Chine et le Congo ont donné un bon exemple dans le domaine de la coopération antiépidémique. Dans le futur, la Chine est toujours disposée à approfondir cette coopération avec le Congo en vue de mieux répondre aux défis sanitaires et de promouvoir la construction d'une communauté de santé pour l'humanité.

*Ma Fulin,
ambassadeur de Chine au Congo*

COMMUNIQUE

Les familles Jacques Okoko et Colette Okombi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, neveu, père Jacques Bienvenu Okoko, survenu le lundi 2 janvier à Créteil en France.

La veillée mortuaire se tient sur l'avenue marché de la PV, en face de la société Ragec.

Le programme des funérailles sera annoncé ultérieurement.

Kakoko, Ya Well, Etepson

Yomard Michel Douniama et toute sa famille ont la profonde douleur de porter à la connaissance des amis et proches, qui ont connu le chef Gentil de Mboubée, la mort de Madeleine Dogandzi Douniama, décès survenu à Brazzaville le 7 janvier 2023 à la suite d'une longue maladie.

La veillée se tient au n°54, de la rue Nkeni à Talangai - Brazzaville.

Romuald Douniama : 00 242
06 448 26 32



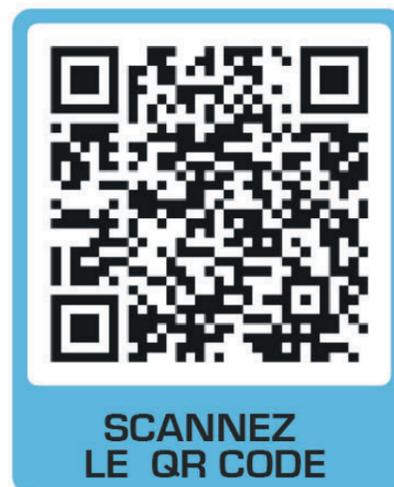
**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

CRISE LIBYENNE

Les principaux acteurs clés autour d'une même table

La réunion préparatoire de la conférence de réconciliation inter-libyenne se tient du 8 au 12 janvier à Tripoli, sous la supervision de l'Union africaine.



Les travaux se déroulent en présence du président Mohamed Menphi, de son vice-président Abdallah Laffi, et du ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, représentant le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso, président du Comi-

té de Haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye. La réunion connaît également

religieuses du pays, y compris les partisans de l'ancien régime du Guide libyen, Mouam-

« saisir l'offre de l'Union africaine tendant à ramener définitivement la paix dans ce pays »

la participation des représentants de toutes les composantes politiques, sociales et

mar Kadhafi. Les participants vont statuer, entre autres, sur la date et

le lieu de la conférence, son ordre du jour, son financement, les modalités de participation, la projection du chronogramme politique, le retour de la sécurité, la forme du gouvernement, la décentralisation, la justice.

La rencontre a débuté par un appel à la compréhension mu-

tuelle, à la paix et à la réconciliation entre Libyens lancé depuis Brazzaville par Denis Sassou N'Guesso.

Par ailleurs, l'émissaire du président du Comité de Haut niveau de l'UA sur la Libye, Jean-Claude Gakosso, a appelé les acteurs politiques et les parties prenantes au conflit à « transcender la rancœur ». Il a, par ailleurs, exhorté les Libyens à « saisir cette offre de l'Union africaine tendant à ramener définitivement la paix dans ce pays ».

Placée sous l'égide de l'UA, la réunion préparatoire est perçue comme la dernière ligne droite qui vient d'être franchie avant la tenue de la conférence de réconciliation nationale inter-libyenne. Elle a le mérite de rassembler toutes les sensibilités libyennes aux revendications diamétralement opposées.

Yvette Reine Nzaba

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Un repas de Nouvel An avec des personnes âgées

Des personnes du troisième âge de la maison "Petites sœurs des pauvres" de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville ont passé des moments d'allégresse autour d'un repas qui leur a été offert par la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélanda Ayessa, le 8 janvier dans les jardins dudit mémorial.

Devant une quarantaine des personnes âgées, Bélanda Ayessa a tenu à les remercier en ces termes: « Je voudrais sincèrement dire un grand merci à vous, nos grands-mères, grands-pères, nos mamans, nos papas, d'avoir accepté de communier avec moi et avec toute mon équipe en ce début d'année 2023. C'est un véritable bonheur ».

Quant à la symbolique de l'événement, elle est revenue sur l'importance des traditions et cultures bantoues. « En tant que Bantoue et de surcroît en tant que Congolaise, nous avons un devoir de charité, mais aussi de gratitude à l'endroit de ceux qui ont fait que nous soyons ce que nous sommes aujourd'hui. Vous êtes aujourd'hui ce que nous serons demain. C'est donc pour moi un honneur, une fierté et peut-être même une grâce de vous avoir parmi nous et fêter ensemble cette année nouvelle. On ne pouvait pas espérer meilleures retrouvailles, meilleures ren-

contres en ce début d'année. Bon appétit et bonne année à nous tous », a-t-elle souhaité. C'est après ces mots que le repas a été servi et les personnes du troisième âge se sont éclatées au rythme des Bantous de la capitale, de Tabu Ley Rochereau et bien d'autres. Parmi ces personnes âgées, le vieux Mayela, qui a dansé et interprété sans lacune la chanson "La reine de Saba" de Bozi Boziana. Une maman septuagénaire a même épaté tout le monde en dansant paisiblement «Aniati mokongo ya coba» de Zaïko Langa-Langa. L'ambiance a été bon enfant



Bélanda Ayessa prenant le repas avec les personnes du troisième âge./Adiac

si bien que les personnes du troisième âge ont été heureuses de passer ces moments

d'allégresse avec la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Maman

Henriette Ndjoko a exprimé sa joie. « Je remercie infiniment Mme Bélanda Ayessa. Nous avons bien mangé, bien dansé. On a retrouvé nos vieilles chansons de l'époque. En un mot, nous avons eu un bon repas de bonne année en ces lieux. Cela nous a permis aussi de changer un peu d'air », a-t-elle fait savoir.

Cerise sur le gâteau, la sobre cérémonie a pris fin avec le symbole par excellence de la fête qui est le gâteau.

Bruno Okokana

« En tant que Bantoue et de surcroît en tant que Congolaise, nous avons un devoir de charité, mais aussi de gratitude à l'endroit de ceux qui ont fait que nous soyons ce que nous sommes aujourd'hui. Vous êtes aujourd'hui ce que nous serons demain. C'est donc pour moi un honneur, une fierté et peut-être même une grâce de vous avoir parmi nous et fêter ensemble cette année nouvelle. On ne pouvait pas espérer meilleures retrouvailles, meilleures rencontres en ce début d'année. Bon appétit et bonne année à nous tous »